



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE LAUNAGUET

Le vingt-neuf mai deux mille vingt-quatre à dix-huit heures trente minutes, le Conseil municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Michel ROUGÉ, Maire.

Objet : RENDU DES DECISIONS DU MAIRE

Délibération n° 2024.05.29.036

Rapporteur : Michel ROUGÉ

Conformément à l'article L 2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales, et à la délégation donnée par le Conseil Municipal le 27 mai 2020, Monsieur le Maire rend compte des décisions suivantes :

Renouvellement d'une ligne de trésorerie

Renouvellement de la ligne de trésorerie auprès de la Banque Postale afin de réguler le fonds de trésorerie du budget de la Ville pour un montant de 700 000 Euros.

Demande de subvention fonctionnement EMLL

Demande de subvention auprès du Conseil Départemental de la Haute-Garonne pour le fonctionnement de l'école municipale de musique de Launaguet (EMML)

La demande de subvention auprès du CD31 porte sur un montant de 15 000 euros pour un budget prévisionnel 2024 de 148 024.5 euros TTC.

Demande de subvention rénovation des écoles Les Sables, maternelle et élémentaire A. RIMBAUD

Demande de subvention pour la rénovation de l'école élémentaire des Sables, de l'école maternelle Arthur Rimbaud et de l'école élémentaire Arthur Rimbaud auprès du Conseil Départemental de la Haute-Garonne.

La demande de subvention auprès du CD31 porte sur un montant de 72 024.18 euros pour un budget prévisionnel 2024 de 288 096.77 euros HT.

Avenant au Marché de denrées alimentaires

Conclusion et signature de l'avenant n°1 destiné au marché de « Fournitures de denrées alimentaires » n°2022-005 avec les sociétés ci-dessous :

- SAS VIANDES OCCITANES (lot n°1-2-3) – ZI Albasud, 200 Av du Portugal –MONTAUBAN (82)
- GROUPE GP (lot n°8) – ZA de Fortuneau - 23 Ch de Daurelle- MONTELMAR (26)
- Maison Alex – ZAE les Cadaux – 1251 Av Pierre Ottavioli –SAINT SULPICE LA POINTE (81)
- EARL PROUZIC (lot n°11) – 21 ch de Prouzic –VALENTINE (31)
- POMONA EPISAVEUR (lot n°14) - Zac Eurocentre – 1 av de L'Hers – CASTELNAU D'ESTRETEFONDS (31)
- SALADE 2 FRUITS (lot n°16) – Rte de St REMY – MAILLANE (13)

Entendu cet exposé, les membres du Conseil Municipal prennent acte du rendu des décisions du Maire.

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an que dessus.

Pour extrait conforme

Au registre sont les signatures

Marie-Claude FARCY

Secrétaire de séance,

Michel ROUGÉ

Maire,

Membres en exercice : 29
Membres présents : 23
Absents excusés Représentés : 6
Absent : /

Date convocation 23 mai 2024

Acte rendu exécutoire après
- dépôt en Préfecture

- publication ou notification

17 JUIN 2024

Étaient présents (es) : Michel ROUGÉ, Pascal PAQUELET, Patricia PARADIS, Tanguy THEBLINE, Marie-Claude FARCY, Jean-Luc GALY, Natacha MARCHIPONT, Bernard DEVAY, Edith PAPIN TOUZET, Antoine MIRANDA, Martine BALANSA, Anne-Marie AGUADO, Bernard BARBASTE, Isabelle BESSIERES, Pascal BARGENAS, Xavier MOULIGNEAU, Michaël TURPIN, Fabienne MORA, Olivier DESPRINCE, Sylvie IZQUIERDO, Georges DENEUVILLE, Guy BUSIDAN, Christine COGNET.

Étaient excusés représenté(es) : Françoise CHEURET (pouvoir à P. PARADIS), Didier GALAUP (pouvoir à P. PAQUELET), Christine LAFON (pouvoir à E. PAPIN TOUZET), Thierry MORENO (pouvoir à J-L GALY), Patrice RENARD (pouvoir à A. MIRANDA), Pascal AGULHON (pouvoir à B. DEVAY).

Absent : /

Secrétaire de séance : Marie-Claude FARCY